

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La vie au domaine – Quelques règles

La vie est articulée d'un espace partagé - pour le confort de tous, nous vous demandons de respecter le calme et la propreté des lieux.

❶ Il n'est **pas autorisé de fumer à l'intérieur** du gîte ou au bord de la piscine. Sur la terrasse, un cendrier est mis à votre disposition, il convient de le vider et de le nettoyer, dès que vous la quittez. Plus généralement, la propreté des espaces partagés est l'affaire de tous. Il est de la responsabilité de chacun, de maintenir ces espaces dans un parfait état : ne pas laisser de vaisselle sale dans l'évier, balayer la terrasse si nécessaire après un repas, filmer la nourriture entamée laissé dans le frigo collectif, nettoyer le barbecue, immédiatement après chaque utilisation, rincer la douche extérieure après utilisation...

❷ Si vous souhaitez accueillir une personne supplémentaire à l'intérieur de la propriété, il convient de nous **demandeur une autorisation préalable**. Les visites éventuelles doivent également être mentionnées.

❸ Lorsque vous partez, merci de **fermer à clef le portillon**, la maison restant ouverte la journée. Nous vous demandons d'éviter de faire du bruit, particulièrement sur la terrasse, de **22 heures à 9 heures**, afin de respecter le repos des autres locataires.

La vie au soleil – Profitez de la piscine



La piscine est ouverte de **10h à 20h**. Hors de ces horaires, l'accès est autorisé sous réserve d'en informer le propriétaire et de respecter le calme des lieux, pour les autres locataires et les voisins. Afin de ne pas occasionner de gêne auprès des autres locataires, il est demandé de ne pas plonger, jeter de l'eau et courir autour de la piscine. Il convient de respecter tout matériel mis à votre disposition (filtration, bains de soleil...).



Les **jouets, bateaux, chaussures** et autres **objets** extérieurs ne sont **pas acceptés** à la piscine. **Aucune vaisselle** en verre ne doit être apportée dans l'enceinte de la piscine. Merci de consommer vos boissons, nourriture et tabac en terrasse et de ne pas vous appuyer sur les barrières entourant la piscine.



Les enfants sont sous votre entière responsabilité et surveillance. Pensez à mettre des couches adaptées à la baignade à vos bébés quand ils iront dans l'eau.



Le robot de piscine et les produits d'entretien dans le poolhouse ou en dehors ne doivent **en aucun cas être utilisés par les locataires**. Une époussette est mise à disposition si besoin, pour nettoyer les feuilles ou les insectes qui tomberaient dans la piscine.

Nos amis les animaux



Les petits animaux sont autorisés dans le mas. Leurs propriétaires sont tenus de veiller à ce qu'ils ne dérangent en aucun cas la quiétude des autres locataires (pas d'aboiement intempestif) et à ce qu'ils ne commettent aucune dégradation. Des tapis peuvent nous être demandés. Les animaux **ne sont autorisés, ni sur les lits, ni sur les canapés.**

Les animaux peuvent être attachés dehors, mais ne peuvent **en aucun cas être laissés seuls par leurs maîtres dans les gîtes.** Les animaux sont sous votre entière responsabilité et sont acceptés en laisse dans la cour, mais **pas dans l'enceinte de la piscine.** Nous vous invitons à les emmener faire leurs besoins **à l'extérieur**, les déjections dans la cour devront être **ramassées immédiatement**, pour le confort de tous.

Propreté des gîtes

- ① Si vous optez pour le **forfait ménage**, merci de nous le préciser en début de séjour (la vaisselle aura été lavée et rangée, les poubelles auront été vidées).
- ② Si vous vous **en chargez vous-même**, tout devra être nettoyé (sanitaires, carrelage, miroirs, faïence). Merci de **mentionner par sms toute casse** ou tout problème survenu lors de votre séjour, avant votre départ.